

**PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS  
DES ELECTIONS DU 01 AU 03 DECEMBRE 2020  
AU CONSEIL DES ETUDES**

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'établissement en vigueur,  
Vu le règlement intérieur de l'UTT en vigueur,  
Vu l'arrêté d'organisation des élections n°20-333 portant organisation des élections des usagers au conseil d'administration, conseil scientifique, conseil des études, conseil de l'Ecole Doctorale,  
Vu le procès verbal de dépouillement du scrutin.

**Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes proclame les résultats du scrutin :**

**Collège : usagers**

Siège à pourvoir : 8 titulaires – 8 suppléants

Inscrits : 3134

Votants : 936

Bulletins blancs ou nuls : 43

Suffrages exprimés : 893

Taux de participation : 29.87 %

Ont obtenu :

Liste de candidats	Nombre de voix	Total sièges
La liste du Turf	529	5 titulaires et 5 suppléants
UTTransition	364	3 titulaires et 3 suppléants

Sont proclamé(e)s élu(e)s :

**Titulaires**

- Thomas VIOLLE
- Philippine ARCHAS
- Baptiste GROUSSIN
- Mahé CHAON
- Clément MALIDOR
- Gaël PARPAN
- Maryna SEYMOUR
- Renaud POUZET

**Suppléants**

- Elsa DELBOS
- Lilian ATCHE
- Myriam GRIECH
- Julien AUFFRET
- Salomé BOMPARD
- Maryse FRANCOIS
- Pelgrim CHARRAUD
- Audrey ALCARAZ

Le présent arrêté est publié sur le site internet de l'UTT et transmis à Mme La Rectrice, chancelière des universités.



Fait à Troyes, le 04 décembre 2020  
Le Directeur,

Par déléguation,  
Le Directeur des Affaires  
Institutionnelles et Juridiques  
Jacques WACKEL

Jean-Yves LAGOUTTE